

Analyse économique du secteur des services en Algérie**Economic analysis of the services sector in Algeria**

Reçu le: 15 /09/2018

Accepté le : 20/12/2018

Bakreti Nacera*

Faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion.

Université de Mostaganem- Algérie.

Résumé:

En Algérie, on a trop tendance à identifier l'industrie et l'agriculture comme les deux secteur-clefs de la dynamique de l'économie, oubliant le secteur des services dans leurs prévisions de croissance économique. Toutefois, il est certain que sans une politique de développement du secteur des services (notamment pour stimuler la consommation), il est à craindre que les deux secteurs (agriculture et industrie) risquent la stagnation, voire même l'asphyxie. C'est la raison pour laquelle que nous nous sommes intéressés au secteur des services. Notre étude portera sur l'évaluation des activités de ce secteur ces dernières années. L'évaluation concerne trois activités : la télécommunication ; le tourisme ; et le transport.

Mots clés : Algérie, Secteur des services, télécommunication, tourisme, transport**Abstract :**

In Algeria, there is too much tendency to identify industry and agriculture as the two key sectors of economic dynamics, forgetting the services sector in their forecasts of economic growth. However, it is certain that without a policy to develop the service sector (especially to stimulate consumption), it is to be feared that both sectors (agriculture and industry) will risk stagnation or even asphyxiation. That's why we got interested in the service sector. Our study will focus on evaluating the activities of this sector in recent years. The evaluation concerns three activities: telecommunication; tourism; and transportation.

Keywords: Algeria, Services Sector, Telecommunications, Tourism, Transport

* E-mail : nacera.bakreti@yahoo.fr

1- Introduction

Tous les indicateurs économiques clés ont clairement révélé que le secteur des services est devenu la pierre angulaire du développement économique. Les chiffres sont la composante la plus décisive et la plus efficace pour prouver que le secteur des services est le moteur de l'économie mondiale depuis des années et que son rôle essentiel est de contribuer à la promotion du développement durable, à la diversification de la production, aux exportations, à l'innovation et au financement. À l'échelle mondiale, les services représentaient environ 50% des investissements internationaux en 2018, environ 59% des emplois et 68% du PIB international en 2016. Les services représentaient 56% de la production et environ 54% de l'emploi dans les pays en développement

L'importance du secteur des services dans les indicateurs économiques directs éclipse le rôle réel du secteur et de ses contributions globales, fournissant de nombreux intrants intermédiaires, qui sont regroupés dans le secteur des produits de base et jouent un rôle central dans la coordination des processus de production. Avec la centralisation du processus et en tenant compte de ces indicateurs, nous constaterons que les services représentent les deux tiers de la croissance totale de la productivité dans les pays en développement et constituent un moteur essentiel de la diversification économique. Le commerce des services croît plus vite et plus rapidement que le commerce des biens.

Lorsqu'on examine les effets indirects, y compris les activités de services au sein des entreprises manufacturières, leur part dans les exportations totales avoisine les deux tiers. Les experts de l'économie internationale misent sur la capacité du secteur des services à résoudre le problème du chômage mondial en augmentant les taux d'emploi dans l'économie dans son ensemble et dans ce secteur en particulier. Dans les pays développés, plus de 70% de la population active travaille dans ce secteur

Dans ce contexte, qu'en est-il de la situation du secteur des services de l'Algérie, qui, elle aussi est invitée aujourd'hui à consacrer beaucoup d'effort pour

développer ce secteur. Cela ne signifie pas la négligence de l'industrialisation, mais la nécessité d'un développement équilibré et coordonné exige que le rôle essentiel des services soit reconnu, tout comme le secteur de l'industrie manufacturière.

Notre étude met le point sur l'évolution des différentes branches marchandes du secteur des services. L'objectif est de répondre à la problématique suivante : Quelle efficacité des réformes sur l'activité du secteur des services en Algérie?

Pour répondre à cette problématique nous posons deux hypothèses :

- Les réformes ont permis au secteur des services de passer de la gestion publique à la gestion privée ;
- Les réformes mises en place sont très efficaces et ont permis d'améliorer les activités des services.

Sur le plan méthodologique, nous nous basons dans notre travail sur une approche descriptive pour décrire tous les développements structurels et économiques du secteur avant et après les réformes, ainsi que sur une approche déductive afin de déduire les lacunes et les obstacles les plus importants à corriger à court et à moyen terme. Pour cela, nous avons divisé notre recherche en trois axes. Le premier traite l'activité de la télécommunication. Le deuxième axe analyse l'activité du tourisme. Enfin, le troisième axe est une évaluation de l'activité du transport. Ceci nous permet de tirer des recommandations pour promouvoir le secteur des services dans l'avenir.

2 - Les télécommunications

Dans le domaine de la téléphonie mobile, le marché national du *Groupes Systèmes Mobiles* (GSM) connaît depuis dix ans une mutation sans précédent et permet d'accroître la consommation de la téléphonie mobile. Le marché s'élargit à travers l'octroi des licences et l'attribution des autorisations. Après une période de monopole étatique exercée par Algérie Télécom (Mobilis), la deuxième licence du mobile a été octroyée par l'*Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications* (ARPT) en 2002 à un opérateur égyptien privé : « Orascom

Télécom Algérie » (Djezzy). A partir du mois d'août 2004, l'ARPT a accordé la 3^e licence à un autre opérateur privé, il s'agit de la société « El Watania Télécom Algérie » (Nedjma). Dans la téléphonie fixe, c'est seulement à partir de mars 2005 que l'ARPT a attribué une licence pour la fourniture de services de téléphonie fixe interurbaine, internationale et par boucle locale. Avant cette date, le réseau national était géré intégralement par l'entreprise nationale des postes et télécommunication restructurée en 2003 en deux sociétés autonomes : Algérie Télécom et Algérie Poste. La restructuration a permis à cette dernière d'engager des projets de modernisation de la poste, d'acquisition des moyens comme les véhicules et les voitures blindées pour le transport de fonds et d'installations de distributeurs automatiques de billets avec la mise à la disposition des clients des cartes de retrait et paiement électronique.

L'ouverture du marché des télécommunications a concerné aussi le domaine de l'Internet avec l'adoption d'un décret en 1998 instituant la création de fournisseurs d'accès à Internet privé (*Internet Service Provider (ISP)*) permettant d'obtenir un meilleur accès à Internet en soulageant les lignes du *Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST)*. De plus, l'ouverture au capital privé a permis aussi aux investisseurs étrangers spécialisés dans le net à s'implanter en Algérie en créant une société de droit algérien. En 2004, l'Algérie comptait 35 fournisseurs d'accès et services Internet et 5000 cybercafés opérationnels permettant à plus de 1100 000 utilisateurs dont 100 000 abonnés à l'ADSL (*Asymetric Digital Subscriber Line*) d'accéder au réseau d'Internet¹.

La libéralisation du marché des télécommunications a permis de réaliser un investissement de 273 milliards de dinars (environ 3,7 milliards de dollars) sur la période 2001-2005, dont 2 milliards de dollars investis par Orascom Télécom, 921 millions de dollars par El Watania Télécom, 50,7 milliards de dinars par Algérie Télécom et, enfin, 6,6 milliards de dinars investis par Algérie Poste. Ces investissements ont permis d'accélérer le rythme de la création d'emploi notamment

dans le secteur de la téléphonie mobile. En moins de trois ans (2001-2003), par exemple, on a enregistré une création 12000 emplois dont 6000 chez les fournisseurs d'accès à l'Internet et les cybercafés².

En matière de résultats, le dynamisme du marché national de l'information et de la communication a permis d'atteindre un niveau considérable d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et communication. Dans une période de cinq années (2000-2005), le secteur des télécommunications a réalisé des avancées sans précédent. La densité du téléphone fixe est passée de 5,02% à 10%, soit un accroissement de 100% contre 20% pour la période 1995-2000, celle du téléphone mobile est passée de 0,26% en 2000 à plus de 15% en 2005. Le nombre d'abonnés au téléphone fixe atteint 3 millions en 2005 contre 1,6 millions en 2000. Pour le téléphone mobile, le nombre d'abonnés grimpe à 5 millions en 2005, alors qu'il était à 54 000 seulement en 2000. Dans le domaine de l'Internet, on a enregistré l'ouverture de 6900 nouveaux cybercafés et la création de 19 980 nouveaux sites Web durant la période 2000-2005. Ce progrès incontestable enregistré dans un délai relativement court est le fruit des réformes introduites depuis 2001. Il constitue un facteur très important pour l'implantation des investissements nationaux et étrangers et pour le développement des industries des produits et services dans les différents domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'évolution rapide de l'acquisition de et la maîtrise des nouvelles technologies et un bon signe pour l'avenir du pays à condition d'avoir une politique de formation et de recherche bien définie assurant l'innovation le développement des capacités nationales de production matérielle. Cette politique permettra d'éviter de se retrouver dans une société totalement consommateur³.

En 2017, l'Algérie enregistre plus de 47 millions d'abonnée mobiles actifs dont plus de 25 millions d'abonnés actifs de la 3G qui couvre les 48 wilayas. Pour le réseau fixe, le nombre d'abonnés est passé de 46 millions à 50 millions entre 2016 et 2017. Le développement de la télécommunication continu avec la mise en place de la 4G qui

a été lancé en 2016 pour dépasser 2 millions d'abonnés à la fin de l'année 2017. Cette évolution a permis à ce secteur d'enregistrer une croissance de 2,5 % en 2016 et 3% en 2017 soutenu notamment par le déploiement de la 3G et la 4G⁴.

3 - Le tourisme

L'acquisition et le développement des nouvelles technologies de l'information et la communication est un facteur très important pour le développement du tourisme. Aujourd'hui le développement technologique, à travers la vulgarisation du réseau Internet, supprime tous les moyens de communication traditionnels⁵. La communication et la commercialisation dans le tourisme par Internet, les techniques modernes de gestion informatisée dans le tourisme permettront à un pays comme l'Algérie de consolider sa compétitivité face aux pays voisins, voire aux pays développés. Mais, les moyens de communication ne sont pas les seuls facteurs, les infrastructures touristiques, le transport, les cultures d'accueil et d'animation, constituent aussi des facteurs indispensables pour relancer et développer durablement un secteur touristique marginalisé pendant plus de 25 ans. Le développement de l'activité touristique est aujourd'hui une nécessité pour l'Algérie non seulement pour générer des recettes supplémentaires mais surtout pour la création d'emploi puis qu'elle permet d'intégrer des chômeurs avec un niveau d'instruction moyen. Nous rappelons que 64 % des demandeurs d'emploi sont sans qualification ou peu qualifiés⁶.

En effet, malgré tous les avantages que possède l'Algérie – 1 200 km de côte avec une trentaine de caps et un très grand nombre de plages, une grande diversité de paysages et de sites naturels (montagnes et forêts, Sahara et oasis), la douceur de son climat, ses journées ensoleillées par an, son riche patrimoine culturel et historique (héritage préhistorique, phénicien, berbère, romain, vandale, byzantin, arabe, turc, espagnol, français) - le secteur du tourisme n'a pas eu un rôle conséquent dans les politiques de développement suivies durant la période de l'économie administrée. Les premières orientations, contenues dans la charte du tourisme de 1966, privilégiaient le tourisme international, pour son apport en

devises, mais aussi compte tenu du fait que le niveau de vie des populations exigeait la priorité à la création d'emplois sur le développement des loisirs. Néanmoins dès 1974, avec le deuxième plan quadriennal cette orientation a été abandonnée en faveur du tourisme interne. L'objectif de cette nouvelle orientation est d'améliorer le niveau de vie des Algériens⁷. Quant au tourisme international, il avait un «caractère secondaire et complémentaire par rapport au tourisme interne»⁸. Cette volonté de restreindre le tourisme international apparaît dans ce souci de « préserver la société algérienne des inconvénients consécutifs à l'irruption des grands flux de touristes étrangers dans les pays en voie de développement »⁹.

Dans les faits, les politiques suivies ont eu des résultats médiocres. De 1967 à 1978, un montant de 2 574 millions de dinars a été dépensé sur un investissement programmé de 4 290 millions de dinars¹⁰. Ces dépenses ont permis de créer 18 300 lits sur un objectif de 80 000 lits à l'horizon 1980¹¹. En matière d'infrastructures, cette période a vu la réalisation de quatre centres touristiques (Moretti, Zeralda et Sidi Fredj au centre, les Andalouses à l'Ouest). En 1977, l'Algérie comptait 131 hôtels seulement dont 25 % localisés à Alger, 11 % à Oran et 9 % à Annaba¹². Enfin, dans le domaine de l'emploi du secteur touristique, la période 1967-1977, seulement 7 252 emplois permanents ont été créés¹³.

La période du premier plan quinquennal (1980-1984) a été marquée par mise en place d'un programme de 3 400 millions de dinars pour couvrir les dépenses du reste à réaliser et celle des nouvelles actions de ce plan¹⁴. Malheureusement, aucun projet n'a été réalisé à cause de la baisse des prix des hydrocarbures en 1982-1983. La période qui suit (1985-1989) a été caractérisée par la mise en œuvre d'un programme particulier pour l'accueil des touristes étranger mais avec une priorité accordée au tourisme interne. En matière d'investissement, environ 1 800 millions de dinars ont été dépensés pour un programme de 3 500 millions de dinars¹⁵. Cela a permis de faire passer la capacité d'accueil de 39213 lits en 1985 à 48 302 en 1989 dont 48 % réalisé par le secteur privé¹⁶. Malgré ces réalisations, le secteur touristique algérien reste incapable de répondre à un niveau

et à une exigence d'une demande touristique croissant.

En 1990, le tourisme a commencé de prendre une place dans les politiques économiques avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 et le code des investissements qui ont permis d'impliquer le capital privé national et étranger dans l'activité touristique. Mais malheureusement, la situation sécuritaire et l'instabilité politique de la décennie noire n'ont pas permis d'avancer dans le processus des réformes économique et structurelle de ce secteur qui se caractérisait toujours par des lourdeurs bureaucratiques, des difficultés d'accès au foncier et aux crédits bancaires et des moyens limités en matière de promotion. La période 1990-2000 a été la plus difficile pour le secteur touristique. Les infrastructures hôtelières n'ont pas connu de développement significatif, et ce malgré les mesures incitatives à l'investissement privé. En 2000, l'Algérie ne comptait que 776 hôtels dont 552 non classés, et seulement 11, soit 1 %, sont classés dans la première catégorie¹⁷. La part du secteur privé est restée pratiquement stable depuis 1989, soit 48 % du total des hôtels.

A partir de 1999 et jusqu'au fin 2004, plusieurs lois¹⁸ ont été promulguées dans le but de créer un dispositif politique et législatif solide. De plus, le gouvernement a mis en place une stratégie pour le secteur de tourisme avec des objectifs clairement établis qui sont de passer à 120.000 lits à l'horizon 2013 et un flux de 3 millions de touristes qui devrait générer 1,5 milliards de recettes. L'objectif assigné est de faire du tourisme un secteur économique à part entière en exploitant judicieusement le patrimoine et en standardisant l'activité touristique avec une mise à niveau et des normes internationales. Le développement du tourisme est, désormais, basé sur l'encouragement de l'investissement, notamment en matière d'infrastructures d'hébergement, l'amélioration des prestations, la promotion de la formation et la professionnalisation de l'action de communication. Aujourd'hui, le pouvoir public affiche clairement son souhait de hisser le secteur touristique algérien au niveau mondial. Ce souhait est interprété notamment par la mise en place d'une commission consultative installée en janvier 2006 et composée d'universitaires, de

spécialistes de l'environnement ainsi que des chercheurs du Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD). Cette commission a la mission d'émettre des avis consultatifs sur la stratégie définie par le ministère du tourisme. Elle vise la mise en place d'une démarche concertée dans l'aménagement des zones d'expansion et sites touristiques et leur intégration à l'environnement ainsi que sur l'impact socioéconomique des projets. La volonté du pouvoir est ressentie aussi à travers le budget affecté au secteur du tourisme. Celui de fonctionnement par exemple est majoré de 45 % de l'exercice de ces dernières années.

En matière de résultats, les réformes et les efforts budgétaires se sont traduits par la création et l'aménagement de 22 nouvelles zones d'expansion touristique. Les opérations de mise à niveau et de reclassement des établissements hôteliers ont engendré la fermeture de 104 hôtels et la réouverture de 33 autres¹⁹. Sur le plan de l'investissement, 60 milliards de dinars ont été affectés pour relancer 321 projets touristiques dont le taux d'avancement est évalué à 51 % en janvier 2007. L'achèvement de ces projets permettra de créer 30 000 lits supplémentaires et environ 15 000 emplois.

Dans le cadre des visiteurs étrangers, après une chute catastrophique durant la décennie noire en passant de 685815 en 1990 à 107213 en 1998, le flux des touristes étrangers a enregistré une augmentation remarquable atteignant un taux de 10 % pour la période allant de 2000 à 2005. L'Algérie est devenue la quatrième destination d'Afrique en accueillant près de 1,5 millions de visiteurs étrangers en 2005 (contre 901416 en 2001), selon le secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme, Francesco Frangiali. Cela a permis aux recettes du tourisme d'atteindre 175 millions de dollars en 2005 et 200 millions en 2006.

Fin 2017, 10.000 touristes étrangers avaient visité le sud algérien depuis la fin septembre (date du début de la saison touristique dans cette région). Le chiffre paraît très faible, même s'il traduit pourtant une hausse importante par rapport à 2016 qui n'avait enregistré que 7.500 visites²⁰. La faiblesse de ces chiffres montre l'ampleur de

la tâche à accomplir pour hisser le tourisme en Algérie à la hauteur de celui de ses principaux voisins. Dans ce cadre, l'Etat algérien a lancé 1560 projets touristiques totalisant un programme de 237 milliards de dinars dans l'objectif de réaliser 7 millions de nuitées par an avec une capacité d'accueil de 200 000 lits²¹.

Enfin, même si le tourisme algérien reste encore très loin de celui des pays développés et surtout loin de celui des pays voisins (l'Egypte, le Maroc et la Tunisie), il a au moins décollé et retrouvé le chemin du développement d'une manière irréversible. Rejoindre la cours des grands en matière de tourisme n'est une mission impossible pour l'Algérie vue les atouts naturels et culturels qu'elle dispose, mais il est très difficile et long face à une réalité évidente pour un secteur longtemps marginalisé et livré à lui-même et pour lequel la décennie noire n'a fait qu'accroître le malaise. Cette réalité exige la contribution de tous les acteurs du secteur, l'Etat, le privé et aussi la population qui est appelé aujourd'hui à se cultiver, changer son regard sur l'étranger, et surtout être accueillant.

4 - Le transport

Dans le domaine du transport, malgré les programmes de modernisation des infrastructures (PSRE, PCSC), le réseau et les moyens du transport restent insuffisant par rapport aux impératifs de développement du pays. Aujourd'hui, un quart du réseau routier est en mauvaise état et se dégrade continuellement. Alors que le réseau autoroutier est embryonnaire avec quelques centaines de kilomètres. En ce qui concerne les transports maritime et aérien, ils connaissent depuis quelques années des travaux de maintenance, de modernisation, d'adaptation et d'extension. Dans le transport aérien, la situation est très médiocre malgré les travaux d'amélioration consacrés ses dernières années. Sur 36 aéroports que possède l'Algérie, seulement 4 (Hassi Massaoud, Hassi R'mel, Alger, Bejaia) enregistrent des bénéfices. Le réseau ferroviaire, quant à lui, reste à l'heure actuelle peu développé. Il faudra attendre quelques années encore pour voir une éventuelle amélioration du secteur du transport grâce aux projets d'infrastructures du transport du PCSC relancé au cours de l'année 2006. Selon le CNES²², la fin de l'année de 2007 verra

l'achèvement des opérations de réhabilitation des routes nationales et le début de livraison d'une série de rocade et grands ouvrages. L'année suivante marquera l'achèvement de l'ensemble des travaux concernant les chemins de *wilaya* : réhabilitation, modernisation, dédoublement de routes, réalisation de nouveaux de chemins de *wilaya* et création de 12 maisons cantonnières dans chaque *wilaya*.

En outre, le projet le plus important, relancé en 2006, est l'autoroute Est-Ouest qui vise à relier Tlemcen (Ouest) à Annaba (Est) par une liaison de 1216 km. A coté de ce grand projet, un panel de chantiers est ouvert pour la réalisation de 3000 kilomètres de rocades et voies express, 4000 kilomètres de voies pénétrantes Nord-Sud, 17 plate-forme portuaires et 19 aéroportuaires. En parlant du domaine aérien, l'Etat consacre 15 milliards de dinars par an entre 2006 et 2009 pour les projets d'extension des aéroports et d'équipement de navigation aérienne et les aéroports.

Dans le transport maritime, les projets concernent la maintenance du patrimoine existant, la modernisation ou la création de 10 ports de pêche et d'un port de commerce destiné essentiellement au trafic de conteneurs d'une capacité de 4 milliards de tonnes ainsi que l'augmentation de plusieurs ports pétroliers. A coté du financement budgétaire, l'Etat algérien cherche aussi à relancer le secteur des transports par le capital privé. Pur cela, le gouvernement s'est engagé à libéraliser et ouvrir le transport à la concurrence, maître en place un programme de privatisation de 10 entreprises publiques en 2005 et, surtout, inciter le capital étranger et investir en Algérie. Entre 2003 et 2006, par exemple, l'Algérie a attiré 6 projets européens d'infrastructure et 7 dans le transport.

Sur une période de huit ans (2010-2018), le secteur du transport enregistre une amélioration très importante. En effet, près de 144 millions de marchandises passent par les ports algériens, 40000 tonnes de fret passent par les aéroports, 4 millions de tonnes de marchandises sur le réseau ferroviaire, et 5 millions de tonnes sur le réseau routier²³. Mais, malgré cette amélioration en matière de tonnage, sur le plan de la qualité du transport, l'Algérie enregistre un retard flagrant. Les services du

transport telles quelles sont aujourd'hui ne permettent pas à l'Algérie de développer sa capacité concurrentielle dans une économie de marché mondialisé.

L'amélioration de la qualité des services offerts est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que la quantité et la qualité des infrastructures des transports²⁴. Il est certain que tout obstacle dans le système de transport (retard, annulation de service, inconfort, incertitude, accidents, etc.) constitue une sorte d'impôt négatif qui freine le développement économique²⁵. Si l'appareil de transport d'un pays n'est pas concurrentiel, cela s'apparente à une pénalisation exactement identique à un surcoût de production, ce qui diminue donc directement sa compétitivité²⁶.

5- Conclusion

Dans le monde entier, le secteur des services joue un rôle important dans le processus de croissance économique en contribuant à la réalisation d'un ensemble d'exigences de base pour le processus de développement économique et en contribuant à la formation du PIB et à la création d'emplois. Aussi, il a acquis une grande importance dans le commerce international compte tenu de l'évolution technologique rapide du secteur des télécommunications et des possibilités qu'il offre en matière d'échange d'informations économiques internationales et de modification de la forme des échanges de services entre les différents pays du monde.

Malheureusement, malgré cette évolution internationale, l'Algérie n'en profite pas et son secteur des services reste sous-développé. Certes, depuis l'ouverture du marché intérieur au capital privé, les activités des services connaissent une croissance très importante. On relève même un développement très rapide des télécommunications et un réveil du tourisme. Mais, en matière de chiffres, le secteur des services algérien accuse un retard très important puisque sa part dans le PIB n'atteint même pas 9%. Face à cette situation, l'Etat algérien est appelé aujourd'hui à multiplier les efforts pour accélérer le développement de son secteur des services, facteur essentiel d'une diversification sectorielle de l'économie algérienne.

6- Références

¹ Ministère de la Poste et des Télécommunications

² CNES, *Note de conjoncture du deuxième semestre 2004*, mai 2005.

³ Ministère des Postes et Télécommunications ; ARPT ; CNES, *Note de conjoncture du 2^{ème} semestre 2004*, mai 2005.

⁴ ARPT

⁵ Nicolas Peypoch, Lauren Botti, Bernardin Solonandrasana, *Economie du tourisme*, Paris, Dunod, 2013.

⁶ Karim Cherif, *L'économie du tourisme, un investissement d'avenir pour l'Algérie*, Alger, Edition CASBAH, 2017.

⁷ La Charte nationale de 1976 et 1986.

⁸ La Charte nationale de 1986.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Rapport général du plan triennal et celui du premier plan quadriennal.

¹¹ Ministère du Tourisme.

¹² *Ibid.*

¹³¹³ Office national des statistiques

¹⁴ Rapport général du deuxième plan quinquennal, 1980-1984

¹⁵ le Ministère du Tourisme.

¹⁶ Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

¹⁷ Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

¹⁸ Loi n°99-01 du 06/01/1999 fixant les règles relatives à l'hôtellerie ; Loi n°99-06 du 04/04/1999 fixant les règles régissant Loi n°03-02 du 17/02/2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages ; Loi n°03-03 du 17/02/2003 relative aux zones d'exploitation des sites touristiques.

¹⁹ Ministère du tourisme et de l'artisanat

²⁰ Zaid Zoheir, *Quelles perspectives pour le tourisme en Algérie ?*, ALGERIE ECO, 23 octobre 2016

²¹ Karim Cherif, L'économie du tourisme, un investissement d'avenir pour l'Algérie, Alger, Edition CASBAH, 2017.

²² CNES, *Note de conjoncture du premier semestre 2006*, juillet 2006.

²³ Makhoulf Ait Ziane, Transport : Un secteur en plein croissance, EL MOUDJAHID du 22/08/2016.

²⁴ Nadine Venturelli, Patrick Miani, Transport-Logistique: Tout le transport - logistique en 80 fiches, Chambery, Le génie des glaciers, 2017.

²⁵ Jean-François Perrillat, Jacques Roure, Transports de marchandises : Faire du risque un allié de la performance, Paris, Economica, 2017

²⁶ Jean-François Perrillat, Jacques Roure, Transports de marchandises : Faire du risque un allié de la performance, Paris, Economica, 2017